

NOUVEAUTÉ

DEVENIR RÉFÉRENT VIE INTIME AFFECTIVE ET SEXUELLE EN ÉTABLISSEMENT - NIVEAU 2

Les personnes en situation de handicap ont le droit d'avoir une vie affective, relationnelle, intime et sexuelle. Des initiatives, des pratiques et des outils sont déployés pour la mise en œuvre effective de ce droit, et mettent en lumière ce qui peut être une entrave. Les référent.e.s sont désignés au sein de chaque ESMS et ont pour mission de garantir l'effectivité des droits des personnes, en adéquation avec le cadre réglementaire et légal, dont la circulaire N° DGCS/SD3B/2021/147 du 5 juillet 2021, rappelant le droit au respect de l'intimité, des droits sexuels et souhait de parentalité des personnes en situation de handicap accompagnées en ESMS, et visant également à lutter contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles. Cette formation d'une journée vise à accompagner les référent.e.s dans le déploiement et la mise en œuvre de la démarche au sein de leur structure.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- > Identifier les enjeux et questionnements autour de la mission de référent.
- > Favoriser et soutenir la démarche de l'équipe.
- > Accueillir la parole et repérer les besoins.
- > Accompagner les situations d'agressions sexuelles.
- > Capitaliser autour du partage d'expériences.

COMPÉTENCES VISÉES

- > Maîtriser le cadre de son intervention.
- > Être force de proposition et de soutien.
- > Favoriser la parole et l'expression des besoins des personnes accompagnées.
- > Protéger et accompagner les victimes, le présumé agresseur et l'équipe.

PUBLIC
Référent.e VIASSP en ESMS de Normandie

PRÉ-REQUIS
Être référencé comme référent VIASSP auprès du Centre Ressources INTIMAGIR Normandie et avoir suivi le niveau 1 de formation p.76

NB. DE PARTICIPANTS
8 min. | 15 max

DURÉE
1 jour, soit 7 heures

CALENDRIER
Nous consulter

LIEU
Nous consulter

TARIFS
Inter : 225€/pers. repas compris
Intra : 1400€/groupe
Intra sur-mesure : sur demande



PROGRAMME

Matin

- Rôle et missions du référent : l'accompagnement de la VIAS c'est l'affaire de tous !
- La VIAS dans les textes (loi 2002, 2005 & circulaire 2021).
- Intimité, sexualité : accueillir la parole.
- Les agressions, la violence.
- Le consentement à l'épreuve du handicap.

Après-midi

- Atelier 1 > Travailler avec les familles.
- Atelier 2 > Faire évoluer les pratiques professionnelles (présentation d'un questionnaire).
- Atelier 3 > Valoriser l'autodétermination et les rôles sociaux : examiner à la loupe l'organisation, le fonctionnement de la structure.
- Atelier 4 > Mettre en place un atelier VIAS, concevoir des outils adaptés.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Méthode interactive.
- Échanges de pratiques.
- Étude de cas.
- Accès à une plateforme numérique présentant les ressources pédagogiques proposées en formation : « La boîte à outils du référent ».



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation des connaissances - QCM avant / après.
- Évaluation de l'évolution des pratiques professionnelles - questionnaire à froid à 6 mois.
- Questionnaire de satisfaction.
- Feuille d'émargement - signature par demi-journée.



INTERVENANTS

- Cadre de direction d'ESMS.

Modalités et délais d'accès :

Pour toute demande, le bulletin de préinscription est à compléter et à nous retourner. À réception, un mail de confirmation vous sera adressé. Sous réserve d'un nombre minimum de 8 participants, la formation pourra se dérouler aux dates prévues. 3 semaines maximum avant la date de démarrage, la convention de formation et la convocation vous seront transmises par email.

Votre contact formation :

Pour plus d'informations concernant cette action de formation, veuillez prendre contact avec RSVA Formation (formation@rsva.fr - 02 61 10 08 30). Pour les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette action de formation, veuillez prendre contact avec les Référents Handicap Formation du RSVA (formation@rsva.fr - 02 61 10 08 30).